

AMIANTE SS4 - OPERATEUR

PUBLIC VISÉ :

Personnel intervenant dans le domaine de la maintenance et les travaux dans le bâtiment.

Toute personne susceptible d'émettre des fibres d'amiante dans le cadre de son travail.

NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement des compétences

PRÉ REQUIS CONSEILLES

Maîtriser la langue française. Certificat d'aptitude médicale au port des appareils de protection respiratoires

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les interactions spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits. Appliqueront les procédures définies par l'encadrant dans le mode opératoire. Obtiendront l'attestation de compétences amiante niveau Opérateur.

METHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de Théorie/Pratique, étude de cas, mise en situation.

Le plus : support vidéo et formation interactive.

MATERIEL NECESSAIRE

Pas de matériel spécifique requis.

FORMATEUR

M. JUSTINE Franck

SUIVI ET ÉVALUATION

Mise en situation

ATTESTATION

Attestation de fin de formation.

DATES/ DUREE / HORAIRES

17-18 avril 2023

2 jours - 14 heures

De 8h30 à 12h00 - 13H30 à 17H00

DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS INSCRIPTION

30/03/2023

DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J - 5

LIEU

Maison de l'Artisan

35 Rue de Cerdagne - PERPIGNAN

COUT DE LA FORMATION (par personne)

630 € non assujetti à la TVA

NOMBRE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes

PROGRAMME

JOUR 1 – La découverte de l'amiante

Le risque amiante

- Histoire et Origine
- Propriétés physico-chimique
- Différents secteurs d'utilisation
- Effets sur la santé

Le contexte réglementaire

- Exigences de la réglementation
- Responsabilité de l'employeur et des travailleurs
- Information des travailleurs, droit de retrait

JOUR 2 – Méthode de travail

La mise en œuvre des mesures de prévention transmises par l'encadrant

- Mode opératoire
- Notice de poste
- Durée d'intervention en zone confinée
- Procédure de contrôle.

Les EPI/EPC

- Rôle, limite, vérification et entretien

Décontamination du personnel et du matériel

- Entrée et sortie de zone
- Consignes d'hygiène
- Ventilation et captage des poussières

Gestion des déchets

- Conditionnement et étiquetage
- Stockage et évacuation des déchets
-

Démarche prévention

- Repérage et situations dangereuses
- Procédures d'alerte

Arrêté du 23 février définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Nos formations sont accessibles à tous.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations. Votre CPF est mobilisable pour certaines de nos formations. Le signe « CPF » apparaît alors sur lesdites formations. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Notre référent Handicap est à votre disposition et procèdera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.